

RÈGLEMENT INTÉRIEUR DE LA CANTINE SCOLAIRE

Le repas est un moment de convivialité et de partage, la cantine est un lieu de restauration qui requiert calme, respect de la nourriture, des camarades et du personnel de restauration...

La Municipalité a souhaité qu'un code pédagogique de la cantine soit mis en place en collaboration avec les enseignants : il existe un code de la cour de récréation, un code de classe, un code de cantine...

De ces réflexions, élaborées avec les enfants, pourra ressortir un code de cantine commun, propre aux deux écoles de Gruson.

Parallèlement à cette démarche pédagogique, un règlement plus élaboré axé sur l'autonomie des enfants, concerne la discipline mise en place pendant l'heure de restauration :

- Politesse, respect du personnel de restauration,
- Respect des autres, de l'ambiance générale,
- Respect de la nourriture...

Autant de règles impératives à appliquer.

En conséquence, afin d'assurer à tous un environnement agréable, l'accès de la cantine pourra être refusé aux perturbateurs.

Un enfant pourra également être exclu temporairement après trois avertissements notifiés aux parents et enseignants.

Chacun doit être conscient que la vie de groupe comporte des exigences qui sont plus faciles à accepter si elles sont bien comprises.

Les enfants sont attendus à 12h00 Salle Polyvalente.

Le service de cantine est un service **collectif**, chaque enfant consomme par conséquent le **même repas**, il nous est donc impossible de gérer individuellement toutes modifications.

Le prix du repas est fixé à **3,10 euros**

L'inscription hebdomadaire est rendue chaque jeudi à l'école qui transmet en Mairie.

Tout changement dans cette prévision hebdomadaire sera sanctionné financièrement.

* **Ajout d'un repas : 4,00 euros**

* **Désistement : repas dû**

Le règlement se fait directement, à réception de facture, à la trésorerie de Villeneuve d'Ascq (au 46 rue Denis Papin – 59650 VILLENEUVE D'ASCQ) en renvoyant le paiement libellé au nom du **Trésor Public**, accompagné du coupon détachable "avis de somme à payer".

*Bonne année scolaire
à tous, petits et grands !*